

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>SPG SUPPOSI-BASE™</b>
<b>CODE DU PRODUIT</b>	<b>2532</b>
<b>FOURNISSEUR</b>	<p><b>MEDISCA Inc.</b> Tel.: 1.800.932.1039   Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p><b>MEDISCA Pharmaceutique Inc.</b> Tel.: 1.800.665.6334   Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unit 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p><b>MEDISCA Australia PTY LTD</b> Tel.: 1.300.786.392   Fax.: 61.2.9700.9047 Unit 7, Heritage Business Park 5-9 Ricketty Street, Mascot, NSW 2020</p>
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
<b>UTILISATIONS</b>	Base de suppositoire pour les préparations pharmaceutiques. Aide à la solubilisation et améliore l'absorption des drogues actives dans les suppositoires rectaux et vaginaux.

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>CLASSEMENT SGH</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
<b>PICTOGRAMME</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION(S) DE DANGER</b>	Ne s'applique pas			
<b>DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT</b>	Ne s'applique pas			
<b>CONSEILS DE PRUDENCE</b>	<b>Prévention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Intervention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Entreposage</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Élimination</b>	Ne s'applique pas		
<b>CLASSEMENT HMIS</b>	<b>Danger(s) pour la santé</b>	0	<b>Inflammabilité</b>	1
	<b>Réactivité</b>	0	<b>Protection Individuelle</b>	A

## SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<b>NOM CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>NOM BOTANIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>SYNONYME</b>	Ne s'applique pas
<b>FORMULE CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>NUMÉRO DE CAS</b>	Ne s'applique pas

NUMERO DE CAS ALTERNATIF Ne s'applique pas

POIDS MOLÉCULAIRE Ne s'applique pas

COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

NOTES

Mélange de glycérides saturés polyglycolysés (C10-18)

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Laver les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste obtenir de l'aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Ne devrait pas être un danger pour la peau avec une utilisation normale. Laver avec de l'eau et du savon en cas d'irritation. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

SI INGÉRÉ

Appeler un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

SI INHALÉ

Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Peut-être combustible aux températures élevées.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

**Petit feu:** produit chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée. **Grand feu :** produit chimique sèche, CO2, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié. Minimiser la génération de poussière.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égouts ou de canalisations.

## SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURES DE MANUTENTION**

Éviter le contact avec les yeux.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Stocker selon les règlements locaux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas ranger dans des contenants non étiquetés. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement. Exposition à haute température >35°C (>95°F) donne un risque d'agglomération des pastilles. Exposition de longue durée à des températures excessivement élevées ou basses doit être évitée. (Se produit ne devrait pas être congelé ou exposé aux températures <5°C (< 41°F)).

Conserver dans des contenants bien fermés à une température de 8 - 15°C. Des excursions sont permises entre 15° et 30°C.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: Ne s'applique pas Numéro de CAS: Ne s'applique pas

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

**DIRECTIVES D'EXPOSITION**

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Respirateurs approuvés, gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité et autres vêtements protecteur.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE**

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**ÉTAT PHYSIQUE**

Solide

**DESCRIPTION**

Solide cireux blanc ou presque blanc avec une légère odeur.

**SOLUBILITÉ**

Soluble dans presque tous les solvants organiques. Dispersable dans l'eau.

**ODEUR**

Légère odeur.

**INFLAMMABILITÉ**

Peut être combustible à températures élevées

**SEUIL D'ODEUR**

Pas disponible

**pH**

Pas disponible

**POINT DE FUSION**

(33 - 35)°C, (91 - 95°F) (point de goutte)

**POINT D'ÉBULLITION**

&gt;150 °C, (&gt;302°F)

**POINT DE CONGÉLATION**

(33 - 35)°C, (91 - 95°F) (point de goutte)

**POINT D'IGNITION**

&gt;150 °C, (&gt;302°F)

**GRAVITÉ SPÉCIFIQUE**

Pas disponible

**TAUX D'ÉVAPORATION**

Pas disponible

**LIMITE EXPLOSIVE**

Pas disponible

<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>TENSION DE VAPEUR</b>	Pas disponible
<b>DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)</b>	Pas disponible	<b>DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)</b>	Pas disponible	<b>log P (OCTANOL-EAU)</b>	Pas disponible
<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION</b>	>300°C, (>572°F)	<b>TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION</b>	Pas disponible	<b>VISCOSITÉ</b>	Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>RÉACTIVITÉ</b>	Non établie
<b>STABILITÉ</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
<b>MATÉRIAUX À ÉVITER</b>	Oxydants forts
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
<b>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</b>	Ne se produira pas
<b>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES</b>	Non établie
<b>CONDITIONS À ÉVITER</b>	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ AIGÜE</b>	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): > 20 000 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: DL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
<b>CORROSION/IRRITATION CUTANÉE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	<b>OSHA</b> Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'est inscrit. <b>NTP</b> Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'est inscrit. <b>CIRC</b> Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ n'a été évalué. <b>Proposition 65 de la Californie</b> Aucun composant de ce produit présent à $\geq 0.1\%$ est connu par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance ou des dangers pour la reproduction: . En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>DANGER PAR ASPIRATION</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION</b>	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
<b>EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ</b>	
<b>Inhalation</b>	Ne devrait pas être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif si ingéré.
<b>Peau</b>	Ne devrait pas être nocif dans les conditions normales d'utilisation .
<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation oculaire.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ</b>	CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CI50: 72 Hr: Algues: (mg/L): N'est pas disponible CE50: 48 Hr: Daphnia magna: (mg/L): N'est pas disponible
<b>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ</b>	Pas disponible
<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION</b>	Pas disponible
<b>MOBILITÉ DANS LE SOL</b>	Dispersable dans l'eau.
<b>AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES</b>	Pas disponible Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>ÉLIMINATION DES DÉCHETS</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ÉTATS-UNIS ET CANADA

<b>NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU</b>	Produit non dangereux
<b>NUMÉRO ONU</b>	Ne s'applique pas
<b>CLASSE</b>	Ne s'applique pas
<b>GROUPE D'EMBALLAGE</b>	Ne s'applique pas

### AUSTRALIE

<b>NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU</b>	Produit non dangereux
<b>NUMÉRO ONU</b>	Ne s'applique pas
<b>CLASSE</b>	Ne s'applique pas
<b>GROUPE D'EMBALLAGE</b>	Ne s'applique pas
<b>HAZCHEM</b>	Ne s'applique pas

<b>DANGERS ENVIRONNEMENTAUX</b>	Ne s'applique pas
<b>INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES</b>	Ne s'applique pas

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

**RÈGLEMENTS AUSTRALIENS**

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illícites
Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**
**RÉFÉRENCES**
**ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

Disponibles sur demande

**CAS** - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps ; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

**DERNIÈRE RÉVISION**

02/2016

**REPLACE**

02/2015

**AVERTISSEMENT**

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.